



## « La colère des AESH monte »

Publié par Elsa Doladille | Jul 5, 2021 | Primaire | 0

Les Accompagnants d'élèves en situation de handicap manifestaient au niveau national en juin dernier. Aurélie, AESH dans l'académie de Bordeaux, revient sur les raisons de la colère de ces personnels.



Pouvez-vous rappeler en quoi consiste le métier d'AESH ?

Les AESH apportent une aide humaine aux enfants en situation de handicap, pour leur permettre d'être scolarisés en école « classique ». Cela peut être un soutien aux apprentissages, mais également une aide à la vie quotidienne, à la vie sociale (pour entrer en communication avec leurs camarades ou leurs enseignants), de la mise en confiance...

Leur but ultime est de favoriser l'autonomie de l'élève. Ne pas faire à sa place, mais l'accompagner.

Les AESH sont également, comme le rappelle une circulaire du ministère de l'Education nationale, membres à part entière de la communauté éducative. Ils sont censés participer au PPS, le plan de scolarisation. Dans la réalité, ils sont souvent « balancés » dans l'école, sans même avoir vraiment connaissance du handicap de l'élève, ni des adaptations qui sont prévues pour lui.

Les AESH organisaient, le 3 juin dernier, une mobilisation nationale. Quels étaient leurs revendications ?

Nous manifestions tout d'abord pour obtenir un statut au sein de l'Education nationale, c'est à dire devenir fonctionnaires de catégorie B. Pour le moment nous sommes contractuels à vie. Nous finissons par obtenir un CDI après avoir cumulé les CDD pendant 6 ans, mais nous sommes toujours aussi précaires.

Nous demandons également une revalorisation immédiate des salaires. Ce qui implique la refonte des grilles salariales, car actuellement, sur toute une carrière, nous augmentons peut être de 50 ou 60 € par mois.

Autre gros point noir, les PIAL, dont nous demandons la suppression. Jusque-là, le ministère ne prend pas du tout en compte les remontées négatives des AESH à ce sujet.



La seule réponse apportée, c'est qu'il faut leur laisser le temps de se mettre en place. Alors que sur le terrain, les dégâts sont déjà bien visibles, sur nos conditions de travail, sur le suivi des élèves, qui est complètement détérioré. Les enfants voient maintenant plusieurs AESH différents dans la semaine, c'est une déshumanisation de la gestion des accompagnements. Seul le nombre d'élèves à accompagner est pris en compte, et non les besoins des enfants. Quant aux AESH, nous sommes des pions déplacés d'école en école.

Nous luttons aussi contre les multi employeurs. Actuellement, il est question de nous donner également des contrats avec les collectivités territoriales, pour travailler en périscolaire par exemple. Nous ne le souhaitons pas, car nous voulons être reconnus comme un métier à part entière, et avec ces contrats multi employeurs, nous n'avons aucune chance d'avoir un statut au sein de l'Education nationale.

Et enfin, nous réclamions une véritable formation. Actuellement, il n'y a rien de concret, et souvent la formation initiale de 60 heures arrive plusieurs mois après la prise de poste.

Cette manifestation a-t-elle été suivie par les personnels ?

La manifestation a été très suivie, il y a eu beaucoup de retours médiatiques. La colère des AESH monte, et s'il n'y a pas de réponse qui soit à la hauteur des besoins, il y aura un durcissement de la lutte à partir de septembre.

Avez-vous l'impression que le gouvernement vous a entendus, a pris en compte vos revendications ?

Non, pas du tout. Il n'y a pas eu de retour, rien n'a été prévu. On nous dit toujours que ça viendra plus tard. Je crois qu'il y a eu des réunions organisées avec les syndicats, mais les réponses apportées sont toujours de patienter jusqu'à 2022, où ça bougera peut être. Il n'y aura rien pour la rentrée quoi qu'il arrive. Alors que nous demandons une réponse immédiate, nous ne voulons pas attendre des mois avant que quelque chose se passe, si quelque chose se passe.

Quelles actions prévoyez-vous de mettre en œuvre en septembre ?

Il s'agira, je pense, de grèves, de mobilisations, comme il a pu se passer en juin. Nous sommes de plus en plus soutenus par les parents, qui portent plainte contre le ministère, et qui arrivent à avoir gain de cause. Nous ne pouvons pas en rester là.

